Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215600057-20260408-IV_2026_9-DE

COMMUNE D'ARZON
56640 MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

IV-2026-9

En exercice	**19**
Présents	**19**
Pouvoirs	**0**
Votants	**19**

L'an deux mille vingt-six,
le huit avril, à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la
Commune d'ARZON (Morbihan),
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DENFER, Maire,
Date de convocation du Conseil Municipal : trois avril deux mille vingt-six
- article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRESENTS : O. DENFER - I. RONDOT – R. DUBOIS – C. PELLISSIER – Y. RIVAIN – F. COTTE – B. SOUILLIART – B. DE RENEVILLE – S. BOURCIER – P. SERIGNAC – C. VIALATTE – S. COTTET – J-M. DESMARS – A. GARCIA – A. LE PANSE – P. DEPLAIX – N. SEPHANY – L. TAMARELLE – J-J. MULOT
ABSENTS : /
POUVOIRS : /

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de Monsieur Jean-Michel DESMARS, secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Objet: Désignation des représentants de la commune dans différents organismes et missions

La commune dispose d'un certain nombre de représentations au sein de différents organismes. Le conseil municipal doit désigner les conseillers municipaux qui assureront cette fonction.

Il s'agit de :

- Comité syndical PNR :
  - titulaire : Ronan DUBOIS
  - suppléant : Patrice SERIGNAC

- Comité syndical de Morbihan Energies
  - Titulaire : Patrice SERIGNAC
  - Suppléant : Yves RIVAIN

- Centre de gestion Fonction publique CDGFPT (1 titulaire - 1 suppléant)
  - Titulaire : Jean-Michel DESMARS
  - Suppléant : Isabelle RONDOT

- Comité national Action Sociale CNAS (1 titulaire - 1 suppléant)
  - Titulaire : Isabelle RONDOT
  - Suppléant : Jean-Michel DESMARS

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215600057-20260408-IV_2026_9-DE

- Association Paysages et Mégalithes sud Morbihan (1 titulaire - 1 suppléant)
  - Titulaire : Yves RIVAIN
  - Suppléant : Corinne VIALATTE

- Association Sensation Bretagne : Caridad PELLISSIER

- Compagnie des ports du Morbihan CPM (1 titulaire - 1 suppléant)
  - Titulaire : Olivier DENFER
  - Suppléant : Caridad PELLISSIER

- Service de soins à domicile pour personnes âgées (1 titulaire - 1 suppléant)
  - Titulaire : Isabelle RONDOT
  - Suppléant : Jean-Michel DESMARS

- Comité Défense (1 titulaire) : Olivier DENFER

- Commission sécurité (1 titulaire) : Olivier DENFER

- Référent sécurité (1 titulaire) : Olivier DENFER

- Délégué Formation des élus (1 titulaire) : Sylvie COTTET

- Conseil santé bien-être : (1 titulaire) : Ronan DUBOIS

La liste de ces représentations sera constituée dans la majorité municipale.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- **Valide** la désignation des représentants de la commune dans les différents organismes et missions énumérés ci-dessus.
- **Donne** mandat au Maire pour poursuivre cette décision et prendre toutes les mesures nécessaires à son exécution.

Fait et délibéré à ARZON, le 8 avril 2026.

Le Président,
Olivier DENFER

Le Secrétaire de séance,
Jean-Michel DESMARS

Pour extrait certifié conforme,
Certifié exécutoire,
Publié, affiché le
Transmis au représentant de l'état le

MAIRIE DE ARZON 56640

Le Maire,
Olivier DENFER